

# MASTER 2 DROIT PRIVE / CONTRATS - DROIT DES EVENEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

· MASTER 2 DROIT PRIVE / CONTRATS - DROIT DES EVENEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

La 2ème année du parcours « Contrats - Droit des événements sportifs et culturels », qui peut être suivie en alternance, a été conçue autour des problématiques juridiques transversales et variées auxquelles les juristes et avocat.es

## Formation possible en alternance

Accessible en alternance, cette formation vous permet de développer vos compétences tout en acquérant une solide expérience professionnelle.

## Compte Personnel de Formation (CPF)

Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) : consultez les détails



## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

### Public

### Niveau(x) de recrutement

- BAC+4

### Public ciblé

L'admission en deuxième année de Master est subordonnée à l'examen du dossier de la candidate ou du candidat selon les modalités suivantes

### Discipline(s)

- Droit public Droit privé

### Responsable(s) de la formation

[Clément DUREZ](#)

### Contact secrétariat

[Annie JUSTIN](#)  
Tél : +33 4 78 69 72 72

### Rythme

La formation des étudiantes et étudiants en 2ème année de parcours C-DESC sera organisée en 4 phases progressives qui ont pour vocation de mettre l'accent sur les cours en début de

## Présentation

La 2ème année du parcours « Contrats - Droit des événements sportifs et culturels », qui peut être suivie en alternance, a été conçue autour des problématiques juridiques transversales et variées auxquelles les juristes, avocates et avocats qui travaillent dans le domaine du droit des contrats et /ou dans le domaine de l'événementiel sont confrontés dans leur vie professionnelle.

Si ce parcours propose d'étudier certains aspects de la réglementation spécifiquement applicable aux activités sportives et culturelles, il a pour objet principal d'appréhender l'ensemble des questions juridiques et plus particulièrement contractuelles soulevées par l'organisation d'un événement ouvert au public.

Les principaux enseignements sont donc dédiés à la construction et à l'exploitation de la salle au sein de laquelle les événements sont organisés ou encore aux nombreux modes de financement desdits événements. Le droit des contrats est au cœur de cette formation à travers l'étude de contrats de construction, contrats d'achats, contrats de partenariats comme le contrat de naming, ou encore contrats sportifs et contrats du spectacle. Ces contrats sont pour beaucoup étudiés à l'aide de pédagogies innovantes : négociations contractuelles simulées en groupe, jeux de rôle, séminaires, etc. et d'exercices pratiques : étude d'une opération de construction, réalisation d'un appel d'offre de droit privé, etc. faisant appel à l'éclairage de nombreuses professionnelles et professionnels du droit qui travaillent dans le monde du sport ou du spectacle.

## Candidature

### Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiantes et étudiants non inscrits à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiantes et étudiants inscrits à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidates et candidats de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiantes et étudiants non européens qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiantes et étudiants non européens qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays.

## Et après ?

### Niveau de sortie

- Master

formation puis sur le temps passé en entreprise par la suite.

### Coût de la formation

#### Pour les étudiants en formations initiale

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

#### Pour les stagiaires en formations continue (hors contrat de professionnalisation)

Les [droits nationaux](#) lors de votre inscription administrative en ligne  
Les coûts pédagogiques (consulter nos [tarifs & modalités](#))

Pour tout renseignement sur les modalités de prise en charge et sur les tarifs spécifiques, contactez le [Service de la Formation Continue](#)  
Bâtiment GAIA 2ème étage  
– 86 rue Pasteur, 69007 LYON

## Activités visées / compétences attestées

Le parcours de M2 C-DESC doit permettre à ses étudiantes et étudiants d'acquérir les compétences suivantes :

- Maîtriser les techniques de rédaction de tout type de document contractuel (conditions générales, term sheet, contrats long form, etc.)
- Comprendre le fonctionnement d'un événement sportif ou culturel (acteurs/actrices, enjeux juridiques, contexte local et national, etc.)
- Négocier et rédiger l'ensemble des contrats en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (construction et exploitation de l'équipement, financement de l'événement)
- Accompagner, conseiller et protéger l'organisatrice ou organisateur d'événements sportifs ou culturels sur les risques liés auxdits événements et sur ses responsabilités
- Interagir avec les pouvoirs publics sur les sujets en lien avec l'organisation d'un événement sportif ou culturel (respect de l'ordre public, sécurité des spectateurs, etc.)
- Communiquer à l'oral avec un support pour présenter des questions juridiques ;
- Travailler en groupe (prendre part de manière active à un travail de groupe, arbitrer des positions divergentes, présenter un travail de manière collégiale, etc.).

## Connaissances à acquérir

Les connaissances à acquérir portent en premier lieu sur la maîtrise des techniques de rédaction d'un contrat. Elles portent également sur les règles juridiques applicables aux différentes phases de l'organisation d'un événement sportif ou culturel ouvert au public.

Il s'agit à la fois d'acquérir des connaissances théoriques solides afin de savoir anticiper et résoudre les risques et difficultés juridiques soulevés par l'organisation d'un événement sportif ou culturel, mais aussi des connaissances pratiques permettant de comprendre le fonctionnement desdits événements et le rôle des différentes actrices et acteurs avec lesquels la juriste ou le juriste doit apprendre à travailler.

L'acquisition de ces connaissances pratiques sera facilitée par la réalisation d'un contrat en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) ou d'un stage de longue durée.

## Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

L'objectif de ce Master est de former des juristes polyvalentes et polyvalents en droit privé et droit des affaires qui bénéficieront d'une formation solide axée principalement sur le droit des contrats et proposant une ouverture sur le secteur de l'événementiel.

Les débouchés pour les futur.es étudiant.es sont nombreux.

Ils pourront tout d'abord travailler en qualité de juriste au sein d'une entreprise dans les secteurs du sport et de la culture ou dans toute autre entreprise dont le service juridique possède un département "droit économique" ou "droit des contrats". Leur profil sera également susceptible d'intéresser de nombreuses associations mais aussi des collectivités publiques qui manquent souvent de juristes bénéficiant de compétences

transversales en droit public et droit privé.

Enfin, compte tenu des matières enseignées, les étudiantes et étudiants qui auront suivi le Master 2 C-DESC pourront également exercer le métier de "contract manager" ou présenter l'examen du CRFPA afin de devenir avocate ou avocat spécialisé en droit du sport, droit de la culture et/ou droit des contrats.